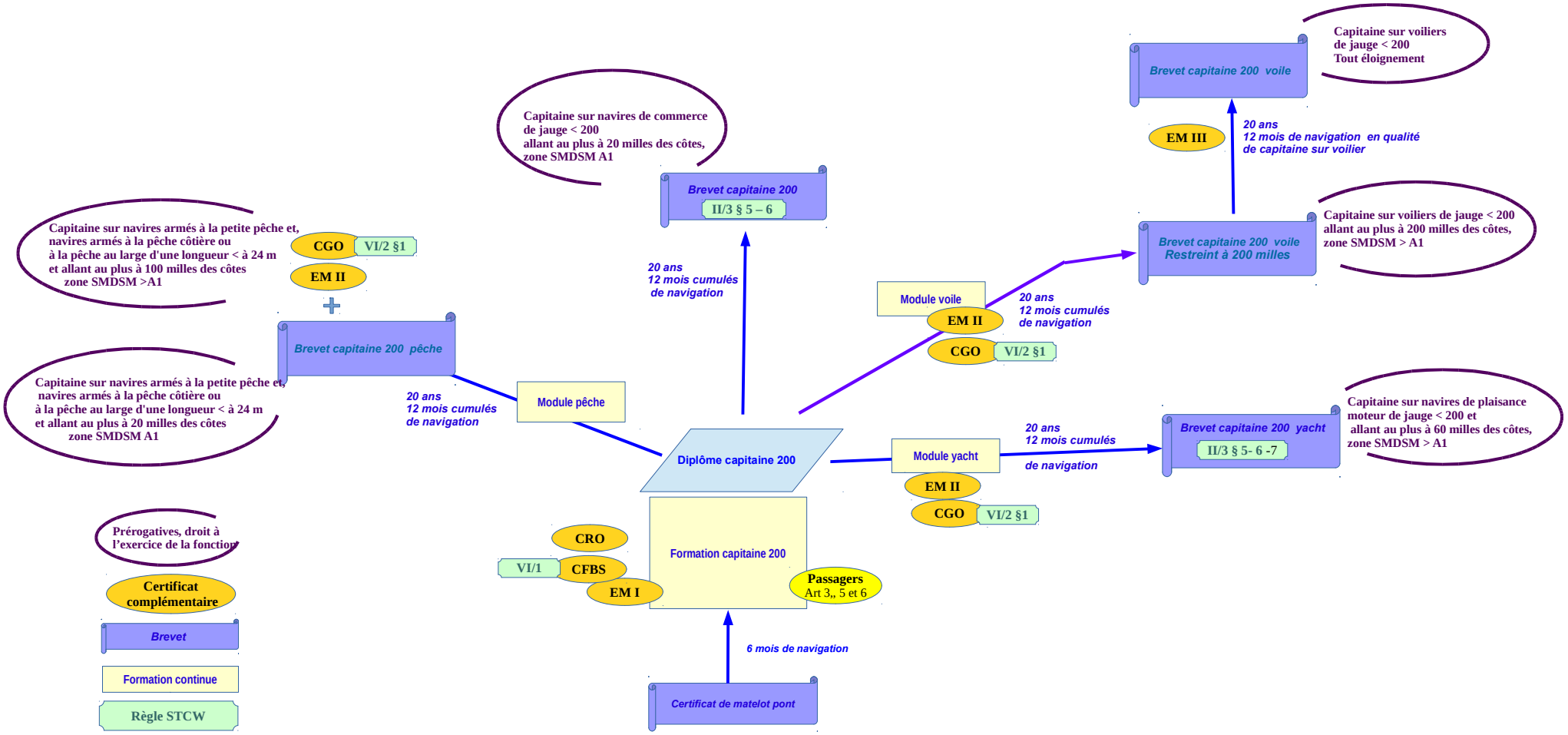
Capitaine sur navires de commerce
de jauge < 200
allant au plus à 20 milles des côtes,
zone SMDSM A1
Brevet capitaine 200
II/3 § 5 – 6
20 ans
12 mois cumulés
de navigation
Capitaine sur navires armés à la petite pêche et,
navires armés à la pêche côtière ou
à la pêche au large d'une longueur < à 24 m
et allant au plus à 100 milles des côtes
zone SMDSM >A1
CGO
VI/2 §1
EM II
Brevet capitaine 200 pêche
Capitaine sur navires armés à la petite pêche et,
navires armés à la pêche côtière ou
à la pêche au large d'une longueur < à 24 m
et allant au plus à 20 milles des côtes
zone SMDSM A1
20 ans
12 mois cumulés
de navigation
Module pêche
Diplôme capitaine 200
Module voile
EM II
CGO
VI/2 §1
20 ans
12 mois cumulés
de navigation
Brevet capitaine 200 voile
Restreint à 200 milles
Capitaine sur voiliers de jauge < 200
allant au plus à 200 milles des côtes,
zone SMDSM > A1
EM III
20 ans
12 mois de navigation en qualité
de capitaine sur voilier
Brevet capitaine 200 voile
Capitaine sur voiliers
de jauge < 200
Tout éloignement
Module yacht
EM II
CGO
VI/2 §1
20 ans
12 mois cumulés
de navigation
Brevet capitaine 200 yacht
II/3 § 5- 6 -7
Capitaine sur navires de plaisance
moteur de jauge < 200 et
allant au plus à 60 milles des côtes,
zone SMDSM > A1
Formation capitaine 200
CRO
VI/1
CFBS
EM I
Passagers
Art 3,, 5 et 6
6 mois de navigation
Certificat de matelot pont
Prérogatives, droit à
l'exercice de la fonction
Certificat
complémentaire
Brevet
Formation continue
Règle STCW